



**PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 31 mars 2022**

Date de la convocation : 24/03/2022

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 15

Nombre de votants : 19

Étaient présents : BARRAL Thibaut, CUTANDA Josette, ALVERGNE Brice, FABRE Jean Michel, VALERO Fanny, AUGÉ Gérard, DESCAMPS Danièle, OULLIE Laurent, RENOUARD Nathalie, BONNET Cendrine, CORIA Mathieu, REKKAB Claude, ORTUNO Thierry, BOURBOUJAS Françoise, CLAVEL Inès

Étaient absents excusés : MANDON Eric (pouvoir Gérard Augé), BONIOL Karine (pouvoir Brice Alvergne), LAFON Alain (pouvoir Danièle Descamps), PARRA Christophe (pouvoir Cendrine Bonnet)

Mme Françoise Bourboujas est désignée secrétaire de séance.

1 Approbation du procès-verbal du 17 février 2022

Monsieur le Maire présente les modifications proposées au PV par les membres de l'opposition à savoir :

- Point 2 rapport sur la protection sociale des agents : le groupe d'opposition demande qu'une note de service soit distribuée à tous les agents en précisant le montant alloué par l'employeur (10€ mensuel pour les agents de la mairie et 6€ mensuel pour les agents du foyer résidence)
- Point 5 mutualisation avec la CCVH : modifier que c'est l'opposition qui souhaite connaître le coût annuel de la mutualisation et non uniquement Mme Inès Clavel
- Point 6 Divers l'opposition demande la parole concernant le coût de l'eau. Elle propose aux membres de la majorité de les accompagner pour rencontrer le délégué eau de la CCVH pour avoir des explications concernant l'augmentation appliquée. Monsieur le Maire a précisé qu'une explication avait été donnée. Les membres de la majorité ne souhaitent pas participer à cette rencontre

Avec les modifications apportées, monsieur le Maire propose au vote le procès-verbal du 17 février 2022.

Votes : 19

Pour : 19

- Informations de M le Maire
 - Etude urbaine : L'entreprise COBA est venue présenter le diagnostic de l'étude urbaine et proposera 2 projets lors d'une prochaine réunion le 19 mai 2022
 - Travaux en cours : les aménagements au camping d'un terrain de pétanque, d'une aire de jeux pour enfants sont en cours. Quelques travaux de finitions sont à réaliser pour terminer l'aménagement d'un 2^{ème} appartement à la location. Différents jeux pour enfants seront installés dans le village (Lotissement St Amans, espace des Condamines, théâtre de verdure).
 - M le Maire et Mme Josette Cutanda rendent compte des demandes émanant des écoles lors des conseils d'écoles. Plusieurs solutions sont à l'étude.
 - Point RH : 2 agents en contrats PEC ont été recrutés (1 personne pour le remplacement d'un congé maternité et 1 autre pour renforcer l'équipe technique à l'entretien et au service restauration)

- Elections : les cartes électorales ont été déposées à La Poste. La distribution aura lieu vendredi ou samedi
- Quelques dates à retenir : Corso fleuri ce week-end, pot de départ d'un agent le 8 avril

Remarques de du groupe d'opposition : il serait plus intéressant de placer une aire de jeux sur le lotissement Tras Lafon plutôt qu'au Théâtre de Verdure. Le groupe d'opposition demande pourquoi il n'a pas été conviée au conseil d'école. En réponse, il est précisé que depuis la démission de Mme Joelle Lemarié, les membres de la commission « Ecole » n'ont pas été de nouveau désignés (ce sujet est un des points de l'ordre du jour du conseil de ce jour). Par rapport aux conseils d'écoles, M Ortuno donne lecture d'un sms reçu par un parent d'élève inquiet quant à l'organisation des temps périscolaires. M le Maire réaffirme que des solutions de réorganisation de services sont en discussions.

18h55 : arrivée de M Laurent Oullié

2 Approbation compte de gestion commune et Affenage

Monsieur le Maire propose au vote les comptes de gestion de la commune et du camping de l'Affenage. Il précise que les écritures sont conformes et équivalentes à celles du budget commune et Affenage de l'année 2021

Votes : 19

Pour : 19

3 Approbation compte administratif 2021 commune et Affenage

Monsieur Jean Michel FABRE, délégué aux finances présente à l'assemblée les résultats de l'année 2021 du budget communal et du budget du camping de l'Affenage comme suit :

Compte administratif commune 2021 :

Fonctionnement

Recettes 2021	1 948 524,26 €
Dépenses 2021	- 1 852 964,36 €
	= 95 559,90 €
Excédent 2020	+ 153 075,29 €
	= 248 635,19 € Excédent 2021 à reporter au BP 2022

Investissement

Recettes 2021	174 815,85 €
Dépenses 2021	- 124 728,73 €
	= 50 087,12 €
Excédent 2020	+ 162 045,10 €
	= 212 132,22 € Excédent 2021 à reporter au BP 2022

Compte administratif Affenage 2021

Fonctionnement

Recettes 2021	113 656,31 €
Dépenses 2021	- 91 107,01 €
	= 22 549,30 €
Excédent 2020	+ 5 134,96 €
	= 27 684,26 € Excédent 2021 à reporter au BP 2022 comme suit :
	1068 4 101,25 € transfert en section investissement pour compenser le déficit 2021
	002 23 583,01 €

Investissement

Recettes 2021	46 473,59 €
Dépenses 2021	- 58 141,15 €
	= -11 667,56 €
Excédent 2020	+ 7 566,31 €
	= -4 101,25 € Déficit 2021 à reporter au BP 2022

Les membres de l'opposition font remarquer que dans les résultats du budget Affenage, les charges de personnel n'apparaissent pas. De plus, ils précisent que le site devrait être plus valorisé afin d'attirer plus de touristes. Concernant la valorisation du site, plusieurs travaux sont en cours (terrain de pétanque, aire de jeux, borne de vidange camping cars...)

Monsieur le Maire étant sorti de la salle, Mme Josette Cutanda, 1^{ère} adjointe propose au vote les 2 documents

Votes : 19

Pour : 19

4 Avenant à la convention d'instruction technique des autorisations d'urbanisme

Monsieur Brice Alvergne informe qu'à compter du 1^{er} janvier 2022, toutes les communes sont soumises à l'obligation de proposer une solution de saisine par voie électronique (SVE) pour les autorisations d'urbanisme. Pour cela, le service instructeur de la communauté de communes s'est équipé d'un logiciel spécifique pour l'instruction du droit des sols qui intègre des solutions permettant de répondre aux obligations des communes. Le présent avenant a donc pour objet la modification des articles 3, 6, 7 et d'ajouter un nouvel article relatif à l'utilisation du logiciel métier cart@ds.

Monsieur le Maire propose au vote l'acceptation de cet avenant

Votes : 19

Pour : 19

5 Convention CAF

Mme Françoise Bourboujas présente à l'assemblée la convention de partenariat séjours enfants et adolescents à signer avec la CAF. La convention a pour objet de régir les relations entre la CAF et le gestionnaire de séjours d'accueil avec hébergement, organisés pendant les vacances scolaires dans le cadre de l'aide aux vacances enfants (AVE)

Monsieur le Maire propose au vote l'autorisation de la signature de cette convention.

Votes : 19

Pour 19

6 Dénomination de la rue du lotissement route de Pouzols

Après avis de la commission urbanisme, il est proposé de nommer la rue traversant le nouveau lotissement situé route de Pouzols : « Traverse des Horts Hauts ». La commission propose également un plan de numérotation des habitations composant le lotissement.

Monsieur le Maire propose au vote :

Votes : 19

Pour : 19

7 Débat concernant les taux d'imposition 2022

Monsieur le Maire informe que face à une situation financière maîtrisée mais fragile, une réflexion doit être faite quant à la possible augmentation des taux des taxes d'imposition 2022. Il précise que la collectivité doit faire face à l'augmentation du prix des matériaux, de l'énergie, du carburant, de la possible revalorisation du point d'indice tout en maintenant un niveau de services satisfaisant pour les administrés. Il présente un tableau avec différentes simulations d'augmentations et l'impact pour les ménages. Au regard des éléments, une décision sera prise en même temps que le vote du budget le 14 avril prochain.

8 Vote de la composition des commissions

Suite à la démission de Mme Joelle Lemarié, les membres de l'opposition proposent d'intégrer Monsieur Thierry Ortuno dans les commissions municipales :

- Finances : tous les membres du conseil municipal
- Infrastructures : aucune modification
- Aménagement urbain : aucune modification
- Environnement : M Claude Rekkab remplace Mme Inès Clavel, Mme Cendrine Bonnet se retire
- Festivités : M Thierry Ortuno remplace Mme Inès Clavel
- Actions sociales : aucune modification
- Affaires scolaires : M Thierry Ortuno intègre les membres ainsi que Cendrine Bonnet

- Communication : Mme Inès Clavel remplace M Claude Rekkab
Monsieur le Maire propose au Vote :

Votes : 19
Pour : 17
Contre : 1
Abstention : 1

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h15.

Le Maire,
Thibaut BARRAL



